MAIRIE DE LA CAVALERIE
(Aveyron)
Le Bourg – 12230 LA CAVALERIE

Bourse des collectionneurs – Thème : Le Patrimoine

Monnaies, billets, timbres, cartes postales, livres, télécartes, trains et miniatures,

Autres objets de collection

DATE	Dans le cadre de la 41ème édition des Journées Européennes du Patrimoine **Samedi 20 septembre & Dimanche 21 septembre 2025**
LIEU	**SALLE DES ASSOCIATIONS -** Rue du Pourtalou - **12230 LA CAVALERIE** PARKING GRATUIT à proximité

Fiche d'inscription exposants

Nom			
Prénom			
Adresse			
Téléphone		**Courriel**	
Particulier*	**Professionnel* : Merci de fournir une copie de la Carte d'identité nationale, de votre attestation de responsabilité civile que du Kbis.**		
	Raison sociale		
	SIRET		

*Rayer la mention inutile

Votre exposition concerne (Rayer la ou les mentions inutiles)		
Monnaies	Billets	Médailles
Timbres	Cartes postales	Livres
Télécartes	Trains et miniatures	Autres objets de collection

Prix du stand (tables 2 mètres de long)	**10 €**
Prix total	**€**

Le local sera ouvert à partir de 7h30 pour les exposants.

Inscription à retourner au plus tard : lundi 8 septembre 2025, accompagné de :

- Votre **règlement par chèque bancaire** libellé à l'ordre de : **Régie du Point d'accueil des remparts de La Cavalerie**
- **La fiche « Règlement Bourse multi- collection » datée et signé,** accompagné des justificatifs demandés (Cf. Article 3 du règlement ci-joint)

Contact : POINT D'ACCUEIL DES REMPARTS – Courriel : officedetourisme@lacavalerie.fr

Tél. 05 65 62 78 73

REGLEMENT BOURSE MULTI COLLECTION du 20.09.2025 au 21.09.2025

Article 1 :
La manifestation organisée par la Mairie de La Cavalerie (12230) a pour but de réunir différentes collections, d'effectuer des échanges, et ventes et achats entre collectionneurs et particuliers sur les thèmes suivants : monnaies, billets, médailles, timbres, cartes postales, livres, télécartes, trains et miniatures et autres objets de collection**. Le thème** de cette bourse est « **le patrimoine ».**

Article 2 :
Les dates fixées sont le samedi 20 septembre 2025 et le dimanche 21 septembre 2025, à la salle des associations – rue du Pourtalou – 12230 La Cavalerie, de 9h00 à 17h00.
Le démontage aura lieu après la fermeture au public soit 17h00. L'entrée sera libre à tout public.

Article 3 :
La bourse est ouverte à tous les collectionneurs, amateurs et professionnels. Les exposants voudront bien veiller à être en règle avec la législation en vigueur concernant la vente au déballage. **Une copie de la Carte d'identité nationale, une attestation de responsabilité civile seront demandées ainsi qu'un Kbis aux professionnels.**

Article 4 :
Toute fiche d'inscription incomplète, sans chèque joint ou non signée ne sera pas prise en compte Les emplacements seront attribués dans l'ordre de réception des bulletins d'inscription accompagnés du chèque correspondant. Un courriel validera votre participation.

Article 5 :
Annulation de réservation : Possible 2 semaines avant la date de la manifestation avec remboursement de la réservation Aucun remboursement ne sera effectué après ce délai.

Article 6 :
La Mairie de La Cavalerie fournissant les tables, aucune extension linéaire ou au sol n'est autorisée Il est interdit de modifier la surface de présentation, la disposition des tables, de céder ou de sous louer tout ou partie de son stand (Possibilité de réserver une table par thème de collection).

Article 7 :
L'organisateur de la manifestation se réserve le droit d'exclure tout participant ou visiteur qui, à son avis, troublerait le bon déroulement de la manifestation.

Article 8 :
Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leurs propriétaires à leurs risques et périls. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, de casse, de vol, d'incendie de détérioration ou autres dégâts que les objets présentés pourraient subir.

Article 10 :
La présence de l'exposant sur son stand dès l'ouverture au public à 9h00 jusqu'à la fermeture est obligatoire.

Article 11 :
INTERDICTION TOTALE DE FUMER (lois de janvier 1991, décret du 29 mai 1992)

Article 12 :
Le fait de participer à cette bourse implique l'acceptation du présent règlement.

Nom :
Prénom :

Date, signature du participant : … / … / 2025.